

Annexe Communication

FSMA_2020_12-01 du 6/10/2020

Guide pour l'établissement du rapport d'activité annuel de l'AMLCO

La FSMA estime que pour être de bonne qualité, le rapport d'activité de l'AMLCO doit au moins fournir une réponse aux questions énumérées ci-dessous.

1 Organisation générale

- 1. Au cours de l'année écoulée, la structure ou l'organisation de votre entreprise a-t-elle connu des évolutions ou subi des changements susceptibles d'avoir un impact sur la LBC/FT ? Si tel est le cas, décrivez cette nouvelle situation le plus précisément possible.
- 2. Votre entreprise dispose-t-elle de moyens techniques et humains suffisants pour satisfaire à ses obligations en matière de LBC/FT ?
 - Si vous estimez que tel n'est pas le cas : quels moyens techniques et/ou humains supplémentaires sont selon vous nécessaires ?
 - Avez-vous demandé à l'organe légal d'administration ou à la direction effective de mettre ces moyens techniques et/ou humains supplémentaires à la disposition de l'entreprise ? Si oui, quelle suite a été donnée à votre demande ?

2 Politiques et procédures

2.1 L'évaluation globale des risques (EGR)

- Votre entreprise a-t-elle modifié ses activités ou avez-vous constaté des changements ou des évolutions au niveau des risques de BC/FT auxquels les activités de votre entreprise sont exposées ?
- 2. Quelles nouvelles tendances LBC/FT avez-vous constatées, par exemple en ce qui concerne les caractéristiques des clients et/ou les opérations ou services demandés par les clients ?
- 3. Outre sa mise à jour annuelle obligatoire, avez-vous, au cours de l'année écoulée, adapté l'évaluation globale des risques pour tenir compte de nouvelles tendances LBC/FT ou de certaines évolutions ?
 - Si les nouvelles tendances constatées ou les évolutions survenues au niveau des risques ont influencé l'EGR, il convient de les expliquer.

- 4. Avez-vous soumis la mise à jour de l'évaluation globale des risques à l'organe légal d'administration ou à la direction effective ? A quelle date ?
- 5. Si, au cours de l'année écoulée, l'EGR a été adaptée en raison de nouvelles tendances constatées ou d'évolutions survenues au niveau des risques, quelles propositions avez-vous formulées afin d'adapter en conséquence les politiques et procédures concernant, par exemple :
 - l'évaluation individuelle des risques ?
 - la politique d'acceptation des clients ?
 - les mesures de gestion des risques ?

2.2 Les politiques LBC/FT

Au cours de l'année écoulée, votre entreprise a-t-elle apporté des modifications à ses politiques LBC/FT ?

Si tel est le cas, il convient d'expliquer ces modifications et les motifs qui les sous-tendent.

2.3 Les procédures LBC/FT

- 1. Au cours de l'année écoulée, votre entreprise a-t-elle apporté des modifications à ses procédures LBC/FT ? Si tel est le cas, il convient d'expliquer ces modifications et les motifs qui les sous-tendent.
- 2. Un haut dirigeant de votre entreprise a-t-il avalisé ces modifications?

2.4 Les mesures de contrôle interne

- 1. Au cours de l'année écoulée, avez-vous effectué des contrôles portant sur la mise en œuvre et l'application des procédures LBC/FT au sein de votre entreprise ?
- 2. Quelles ont été, le cas échéant, vos constatations ?
- 3. Si, lors de ces contrôles, vous avez constaté des manquements, il convient de décrire ceux-ci ainsi que les mesures que votre entreprise prendra (ou a prises) pour y remédier. Décrivez également la manière dont votre entreprise assure le suivi du redressement de ces manquements.
- 4. Au cours de l'année écoulée, votre entreprise a-t-elle apporté des modifications à ses mesures de contrôle interne LBC/FT ? Si tel est le cas, il convient d'expliquer ces modifications et les motifs qui les sous-tendent.
- 5. Votre entreprise a-t-elle procédé à une actualisation des dossiers de clients ?

- Si l'actualisation ne concernait qu'une partie des clients : quelle partie était concrètement visée ?
- Si une actualisation a été opérée : celle-ci a-t-elle donné lieu à une modification de la classification des risques pour certains clients et, si oui, pour quelles raisons ?

3 Externalisation (si d'application)

- 1. Votre entreprise a-t-elle confié des tâches LBC/FT à des prestataires de services externes ? Si oui, lesquels ?
- 2. Au cours de l'année écoulée, à quels contrôles avez-vous soumis les tâches LBC/FT effectuées par le prestataire de services ?
- 3. Avez-vous documenté les contrôles portant sur les travaux des prestataires de services ?
- 4. Avez-vous constaté des manquements auprès d'un prestataire de services ou un prestataire de services vous a-t-il signalé des problèmes ?
- 5. Si des manquements ou des problèmes sont survenus : de quelle nature étaient-ils, quelles mesures votre entreprise a-t-elle prises pour y remédier et de quelle manière assure-t-elle le suivi de leur redressement ?

4 Opérations atypiques

- 1. Au cours de l'année écoulée, avez-vous été informé de certaines opérations atypiques ou avez-vous identifié vous-même de telles opérations ?
- 2. De combien d'opérations s'agit-il?
- 3. Ces opérations ont-elles été analysées ?
- 4. Ces analyses sont-elles documentées ?
- 5. Il convient de donner un aperçu de la nature et du nombre d'opérations atypiques identifiées.
- 6. Combien d'opérations atypiques ont-elles été classées sans suite et pour quelles raisons ?
- 7. Combien de déclarations de soupçons avez-vous adressées à la CTIF et quelle était la nature de ces dossiers ?

5 Embargos et sanctions financières

- 1. Au cours de l'année écoulée, avez-vous effectué des contrôles portant sur la qualité du screening au regard des listes d'embargos et de sanctions financières ?
- 2. Avez-vous, lors de ces contrôles, constaté des manquements ? Si oui, de quels manquements s'agit-il ?
- 3. Quelles mesures votre entreprise prend-elle (ou a-t-elle prises) pour y remédier?

6 Formation et sensibilisation du personnel, des agents et des distributeurs

- Votre entreprise a-t-elle organisé une participation à des formations LBC/FT (internes ou externes) pour le personnel et les éventuels agents et distributeurs qui effectuent des tâches LBC/FT?
- 2. Quels ont été les sujets traités lors de ces formations ?
- 3. De quelle manière vous assurez-vous que les personnes précitées possèdent des connaissances suffisantes ?
- 4. Avez-vous vérifié si les prestataires de services LBC/FT auxquels vous faites appel ont organisé, au cours de l'année écoulée, des formations LBC/FT (internes ou externes) pour leur personnel ?
- 5. Quelles autres actions avez-vous entreprises au cours de l'année écoulée pour sensibiliser le personnel (concerné) et les éventuels agents et distributeurs à la problématique LBC/FT ?